

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 34 (1962)

**Heft:** 7

  

**Artikel:** La rationalisation de la construction en Suisse et les architectes

**Autor:** Althaus, Willi

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-125317>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La rationalisation de la construction en Suisse et les architectes

Willi Althaus, architecte SIA, Berne

13

## Où en sommes-nous à ce jour ?

Nous le savons depuis longtemps, nous le lisons régulièrement dans la presse professionnelle et quotidienne: l'accroissement incessant du nombre des travailleurs étrangers occupés dans l'industrie suisse du bâtiment prend des proportions réellement inquiétantes. Cette évolution ne doit pas se poursuivre!

Le recensement de 1955 avait permis de dénombrer 59 873 ouvriers étrangers et 111 016 ouvriers suisses dans les métiers du bâtiment, c'est-à-dire déjà une proportion de 1 pour 2.

En août 1961, l'OFIAMT dénombrait, dans les mêmes métiers, 134 241 ouvriers étrangers. Le nombre correspondant des ouvriers indigènes lors du recensement de 1960 n'est pas encore connu. Mais la proportion entre étrangers et Suisses doit avoir atteint le rapport de 1 : 1. Cela signifie qu'un ouvrier du bâtiment sur deux est étranger. Cette dépendance de l'étranger est angoissante.

On a peine à imaginer ce que seraient les conséquences d'une carence, partielle ou complète, des travailleurs étrangers. Il est en tout cas évident que, si nous en restons aux méthodes de construction appliquées jusqu'ici, l'effectif de la main-d'œuvre indigène seule ne suffirait même pas à compenser le déchet résultant du vieillissement normal des bâtiments, soit 15 000 à 20 000 logements par année sur un total d'environ 1 575 800.

Il est en conséquence urgent d'instaurer des méthodes de construction permettant d'économiser la main-d'œuvre et d'envisager une mécanisation accrue de l'industrie du bâtiment.

L'extrême diversité des éléments de construction offerts sur le marché constitue un non-sens économique et doit être simplifié par l'adoption de dimensions normalisées. Mais nous devons également améliorer les conditions de travail dans la construction, de façon à enrayer l'exode de nos ouvriers qui trouvent dans l'industrie, les services publics et l'administration des emplois à l'abri des intempéries et du manque à gagner qu'elles entraînent dans nos métiers.

Nous devons donc, nous ingénieurs et architectes, nous efforcer de transférer le plus possible le travail du chantier vers l'atelier. Ce transfert exerce une influence considérable sur la planification et la construction même des bâtiments. Rationalisation (en latin ratio = raison) signifie au premier chef une conception raisonnée de la situation nouvelle, et implique une révolution dans la façon de penser de tous les intéressés.

La situation est devenue critique: les chiffres mentionnés ci-dessus en témoignent, comme aussi le fait que le Conseil fédéral a institué, en 1958, une Commission fédérale pour la construction de logements, présidée par le professeur Böhler, et destinée à promouvoir la rationalisation dans ce domaine. Des groupes d'experts appartenant à cet organisme participent avec toutes les associations, institutions et groupements intéressés à la recherche de solutions plus rationnelles en matière de construction d'habitations.

## Quelles initiatives la SIA a-t-elle prises jusqu'à ce jour ?

Dès la fin de la guerre, la SIA a constitué une commission, présidée par le professeur Alfred Roth, pour l'étude de ces questions. Cette commission, qui comprenait douze architectes suisses de renom, conclut qu'il appartenait à une institution suisse d'examiner sur le plan fédéral ces questions de rationalisation de la construction. Mais une requête en ce sens, adressée en 1953 au Département fédéral de l'intérieur, resta sans résultat, la Confédération ne disposant pas des moyens nécessaires. Les autorités s'étaient attendues à une crise d'après-guerre et avaient envisagé des mesures en vue de créer des possibilités de travail.

L'an dernier, l'auteur du présent article fut chargé par le Comité central d'examiner encore une fois, au sein d'une nouvelle Commission SIA, le problème de la rationalisation de la construction en Suisse. Avec l'aide du Secrétariat général de la SIA, cette nouvelle commission s'est tout d'abord adressée à toutes les institutions étrangères pour obtenir des renseignements sur l'état de la rationalisation des constructions dans les pays voisins et dans les Etats scandinaves. Elle en reçut une abondante documentation. Entre-temps, la Fédération des architectes suisses (FAS) avait ouvert à Zurich, au début de 1960, un Centre d'études pour la rationalisation du bâtiment qui, avec le concours d'un employé spécialisé et d'une Commission d'initiative et de contrôle, entreprit pour commencer l'étude des problèmes de normalisation.

Une action commune des deux associations professionnelles était logique et fut effectivement réalisée à la suite de pourparlers menés à cet effet au cours du printemps et de l'été derniers. La dernière assemblée des délégués de la SIA a accordé à l'unanimité une garantie de 25 000 fr. pour assurer le financement commun du Centre d'études FAS/SIA pour la rationalisation du bâtiment au cours de sa première année d'activité.

## Quelles sont les possibilités d'action du Centre d'études FAS/SIA ?

Le Comité du centre compte huit membres, émanant par moitié de la FAS et de la SIA. Parmi les représentants de la SIA figurent trois ingénieurs, ce qui souligne l'importance du rôle que les ingénieurs sont appelés à jouer dans le domaine de la rationalisation. M. J.-P. Vouga, architecte, qui avait déjà participé aux travaux de la première commission SIA, et qui avait puissamment contribué à la mise sur pied du Centre d'études de la FAS, préside le nouveau comité. Celui-ci se réunit une fois par mois, pour une séance d'une journée entière, prend connaissance du rapport du directeur (à plein temps) du centre,

M. H. Joss, architecte SIA, sur l'état des travaux, et établit des directives en vue de leur poursuite.

La rationalisation des bâtiments à l'échelle nationale est particulièrement difficile à réaliser dans notre pays, en raison de la diversité des conditions climatiques et topographiques qu'il présente malgré sa petitesse, et du caractère nettement individualisé de sa population. Les premières études entreprises ont permis de reconnaître et de préciser ces obstacles. Cependant que dans tous les autres pays européens ces problèmes sont traités par des instituts d'Etat, parfaitement équipés, nous devons nous y attaquer avec des moyens purement privés.

En matière de recherche également, nous accusons un grave retard et nous devons pour l'instant nous borner à étudier et à diffuser les résultats des travaux poursuivis depuis des années dans les institutions étrangères, en nous efforçant de les interpréter à la lumière de nos conditions particulières et de les adapter à nos besoins.

Les premières manifestations d'une activité autonome seront réalisées dans le domaine de la normalisation, de façon à simplifier la production, à restreindre le choix aux meilleurs modèles et à réduire en conséquence les stocks et les prix.

Avec le concours d'experts de l'extérieur, deux publications ont pu être mises sur pied: l'une au sujet de la coordination modulaire, base de toute normalisation, et l'autre sur la rationalisation de la construction aux USA. Toutes deux paraîtront dans le courant de l'année.

L'échange d'expériences et la collaboration dans le cadre des associations internationales s'occupant de rationalisation est particulièrement important pour nous, vu notre retard en la matière. Quant au contact avec les groupements suisses poursuivant les mêmes objectifs, il est évidemment essentiel. Nous y reviendrons à la fin de cet article.

#### **Qu'est-ce que l'architecte peut attendre du Centre d'études ?**

Notre bibliothèque contient déjà une importante documentation européenne et américaine sur les normes, la rationalisation et la préfabrication. De plus, toutes les publications suisses et allemandes de la littérature technique du bâtiment parues depuis 1954 sont analysées dans une cartothèque. Cela permet de dresser et de livrer aux intéressés, sur demande, un index des ouvrages parus dans n'importe quel domaine de la construction.

#### **Comment le Centre d'études peut-il être utile à l'ingénieur ?**

Pour l'ingénieur également, cette documentation et ce fichier peuvent être d'une grande utilité, car il peut y trouver des références complètes sur des constructions industrielles et des ouvrages de génie civil, sur l'organisation des chantiers et l'emploi rationnel des machines dans la construction, etc. En outre, l'établissement d'un catalogue de programmes pour calculatrices électroniques dans les disciplines de l'ingénieur a été entrepris. Ce catalogue contribuera d'une part à attirer l'attention des intéressés sur les possibilités offertes par ces calculatrices et d'autre part à éviter tout double emploi forcément onéreux dans l'établissement de ces programmes; il permettra de réaliser d'importants gains de temps.

#### **Qu'est-ce que le Centre d'études peut offrir à l'industrie ?**

En tant qu'organe neutre, le centre est en mesure d'étudier des problèmes de normalisation, soit par lui-même soit avec le concours d'experts, et de jouer le rôle d'office de coordination entre les divers fabricants. Il peut également recevoir des mandats en vue d'études particulières de normalisation et de rationalisation exécutées avec le concours de spécialistes qualifiés.

#### **Qui participe en Suisse aux recherches sur la construction ?**

Les milieux suivants sont représentés au sein de la Commission fédérale pour la construction de logements et ses divers organes: instituts universitaires et privés, groupements professionnels de l'industrie du bâtiment et leur centre de recherches, associations intéressées, industrie. Les ingénieurs et architectes seront périodiquement tenus au courant des travaux et des résultats des recherches de ces institutions par l'intermédiaire du centre.

#### **Où en est la collaboration internationale ?**

Le Centre international du bâtiment (CIB) groupe toutes les associations nationales s'occupant de documentation et de recherche dans le domaine du bâtiment. Il s'efforce de coordonner leur activité et de permettre des échanges d'expériences par des publications et des congrès. Différents groupes de travail approfondissent certaines questions sur une base internationale. Le Centre d'études FAS/SIA est également associé par voie indirecte à l'activité de l'ISO (International Organization for Standardization) qui supervise sur le plan mondial les efforts de standardisation entrepris par les instituts nationaux de normalisation et qui, dans le cadre du Marché commun, gagne sans cesse en importance.

Ces contacts internationaux présentent pour notre centre récemment créé une importance particulière et lui permettent de bénéficier des expériences déjà acquises à l'étranger dans le domaine qui l'occupe.

Adresse du Centre d'études FAS/SIA pour la rationalisation du bâtiment: Torgasse 4, Zurich 1.

*(Traduit du texte original allemand.)*